



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

REÇU EN PREFECTURE

Le 29 avril 2026

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

976-200008837-20260423-D20260004410-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 42

de Votants : 47

Dont vote par procuration : 5

Abstention : 0

Contre : 0

## EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2026.00044/2026 du 23/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 09 avril 2026, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAÏLA**.

### Etaient présents : (42)

Mme Zaitouni ABDALLAH (Conseillère municipale déléguée à la pet), Mme Raya Samira Issihaka ABDILLAH (Conseillère municipale), Mme Aneline ABDOU AHMED (Conseillère municipale), M. Anli AHMED ABDALLAH (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (11e adjoint chargé du foncier, de l'habitat), M. Willah ALI ABDOU (Conseiller municipal), M. Nassur ANDJILI (Conseiller municipal), Mme Rabia ASSAN (Conseillère municipale), M. Oumairi CHEBANI (9e adjoint chargé de la sécurité), M. Abiliasri DARMI MOUSSA (Conseiller municipal), Mme Fazianti DJOUMOI TSIMPOU (10e adjointe chargée des finances, du bu), Mme Djasma DJOUNDIY (Conseillère municipale déléguée au patri), Mme Fardat DURAND (8e adjointe chargée du numérique, de l'i), M. Nidhoimi FILA (Conseillère municipale déléguée à la lecture), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), Mme Yanoura HAMIDA (Conseillère municipale déléguée à la jeu), M. Ahmada HARIBOU (Conseiller municipal), M. Boinali KAMARDINE (Conseiller municipal), M. Ambidine KAMARI ZAMANI (Conseiller municipal), Mme Nourainya LOUTOUFI (3ème adjointe au Maire), Mme Zoulfati MADI (Conseillère municipale), M. Hamidani MAGOMA (1er adjoint chargé des projets structura), Mme Moinécha MCHANGAMA (Conseillère municipale déléguée à la ZAC), M. Soiyinri MHOUDHOIR (Conseiller municipal), Mme Said Djanfar MOHAMED (Conseiller municipal délégué à la cohésion), Mme Hafifa MOHAMED (Conseillère municipale), Mme Naima MOUSTADIRANI (Conseillère municipale déléguée au développement économique), Mme Fhatya MZE MADI (Conseillère municipale), M. Mohamed Tani OUSSENI (Conseiller municipal), M. Badrou RADJAB (Conseiller municipal délégué à la construction), Mme Claudie RAKOTO (Conseillère municipale déléguée à la sécurité), M. Toiyifou RIDJALI (7e adjoint chargé de l'excellence sportive), Mme Aïchat SAID (12e adjointe chargée de la citoyenneté e), M. Yasser SAID (Conseiller municipal délégué à la prévention), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Nassim SAÏD BOANA (5e adjoint chargé de l'excellence éducation), Mme Wardati SITI ATTIBOU (Conseillère municipale déléguée à la voirie), M. Ambdilwahedou SOUMAÏLA (Maire), M. Anfiat TOUMBOU DANI (Conseillère municipale), Mme Fatima Fayna M'SOILI (4e adjointe chargée de la propreté urbain), Mme Rabianti MVOULANA (6e adjointe chargée de la santé), M. Inaya SAID (Conseillère municipale)

### OBJET :

**Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal du 22 mars 2026**

**NOTA :** Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 28/04/2026 que la convocation avait été faite le 09/04/2026.

**Le Maire.**

### Absents : (2)

M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Ahmed SOILIH (Conseiller municipal)

### Absents excusés : (0)

### Procuration : (5)

Mme Nazline ALI (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Ahmada HARIBOU, M. Amirdine HEDJA (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Willah ALI ABDOU, Mme Inayatie KASSIM (Conseillère municipale déléguée au proto) donne pouvoir à Mme Nourainya LOUTOUFI, M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (3e adjoint chargé de la culture) donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI, M. Mounib SOILIH MOHAMED (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Anassi ALI

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **Mme Aïchat SAID** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Vu** l'article 73 de la Constitution ;

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Signé le 28/04/2026 par  
le Maire

Ambdilwahedou SOUMAÏLA

Le Maire de la Commune  
de Mamoudzou

Ambdilwahedou SOUMAÏLA



**Vu** la délibération n°2026.00040/2026 du 22 mars 2022 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

**Considérant** que, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il incombe au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de chacune de ses séances ;

**Considérant** que la séance d'installation du conseil municipal, tenue le **22 mars 2026**, a permis notamment :

- L'installation officielle des conseillers municipaux élus ;
- L'élection du Maire ;
- La détermination du nombre d'adjoints ;
- L'élection des adjoints au Maire ;

**Considérant** que le procès-verbal de cette séance retrace fidèlement les débats, décisions et résultats des votes intervenus lors de cette réunion ;

**Considérant** que ce document a été établi par le secrétaire de séance et transmis aux conseillers municipaux dans les délais réglementaires ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

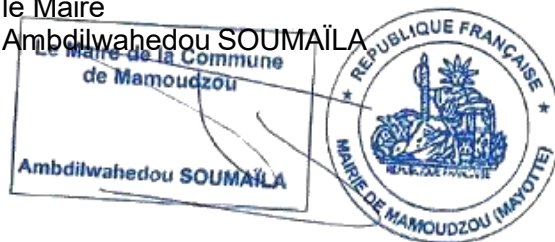
**Article 1<sup>er</sup>**: d'approuver le procès-verbal de la séance d'installation du 22 mars 2026, tel qu'il a été transmis.

**Article 2** : d'autoriser le Maire, ou en son absence, son représentant, à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 24/04/2026

**Le Maire**

Signé le 28/04/2026 par  
le Maire  
Ambdilwahedou SOUMAÏLA



**Abstention (0) :**

**Contre (0) :**